



COMMUNIQUÉ
Paris, le 07/06/2019

LES DÉPUTÉS TENDENT UN PIÈGE AUX AUTOMOBILISTES EN PRÔNANT L'INTERDICTION DES SIGNALEMENTS DES CONTRÔLES ROUTIERS PAR LES OUTILS COMMUNICANTS D'AIDE À LA CONDUITE

L'Assemblée nationale examine actuellement en première lecture le projet de Loi d'Orientation des Mobilités (dite LOM) adopté le mois dernier par le Sénat. Dans ce cadre, de nombreux amendements au texte sont proposés, dont [le n°2913](#), qui vise à interdire « le signalement des contrôles routiers par les services électroniques d'aide à la conduite ou à la navigation » à la demande des autorités judiciaires, pour les opérations destinées à dépister la conduite sous l'influence de l'alcool ou de produits stupéfiants, ainsi que pour vérifier que les conducteurs ou passagers des véhicules ne font l'objet de recherches pour des actes de terrorisme, des crimes ou délits.

Alors que cette disposition avait disparu du projet de loi présenté en novembre dernier en Conseil des Ministres par Élisabeth BORNE, ministre des Transports, et François DE RUGY, ministre de la Transition écologique et solidaire, de très nombreux députés (majoritairement du groupe LREM) souhaitent aujourd'hui réintégrer cette mesure à la LOM.

Mais pour « 40 millions d'automobilistes », la Sécurité routière, sous couvert d'améliorer l'efficacité des contrôles routiers, cherche en réalité à piéger les automobilistes et à rendre les contrôles plus rentables financièrement. L'association dénonce la malhonnêteté des pouvoirs publics à l'origine de cet amendement et appelle les Sénateurs à le rejeter lorsque le texte leur sera soumis.

Il est prouvé que de très nombreux automobilistes utilisent les outils d'aide à la conduite communicants, non pas pour s'affranchir des contrôles routiers, mais parce qu'ils constituent un moyen efficace pour respecter la réglementation, à l'heure où les variations de limitations de vitesse sont de plus en plus nombreuses sur le réseau secondaire.

« Si, en l'état, cet article de loi n'est pas contestable – personne ne peut légitimement s'opposer à la lutte contre des infractions aussi graves, qui mettent en péril la sécurité des citoyens – il ouvre la porte à des mesures plus étendues d'interdiction des signalements routiers, qui aboutiront finalement à une traque excessive des automobilistes français en ne les incitant pas à ralentir à l'abord de zones de dangers, multipliant ainsi la verbalisation des petits excès de vitesse. C'est cette dérive que notre association a dénoncé dès le mois d'avril 2017 » rappelle Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

L'association avait en effet révélé ce projet gouvernemental, qui semblait alors davantage s'inscrire dans le cadre des mesures anti-automobilistes prises à tour de bras depuis plusieurs années, plutôt que pour favoriser véritablement la sécurité intérieure.

« Pendant que l'accidentalité et la mortalité routière remontent en ville et font de plus en plus de victimes parmi les piétons et les cyclistes, on cherche à matraquer encore davantage les Français qui ont besoin de leur voiture. Encore une fois, les pouvoirs publics prennent des décisions liberticides et pénalisantes pour l'utilisateur, au détriment du bon sens exigé en la matière. Cette mesure n'a en réalité rien à voir avec

une disposition de sécurité routière ; elle ne vise que la répression de masse. Entre les 80 km/h, la hausse du prix des carburants, les restrictions de circulation... Si on voulait relancer la contestation sociale en France, on ne s'y prendrait pas autrement ! » conclut Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.



Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion.
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

CONTACT PRESSE :

presse@40ma.net

Tél. : 02 43 50 06 35

Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com